

Assemblée Générale Ordinaire ALDA Mardi 25 juillet 2023

Annexe 2 PROJET DE BUDGET 2023-2024 NOTICE EXPLICATIVE

Le budget 2022-2023 (approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ALDA du 26 juillet 2022, soit l'exercice comptable courant), dont le terme se situe la 30 septembre 2023, se base sur une cotisation de fonctionnement fixée à 5,10 €/m².

Ce budget prévisionnel a été construit en mai 2022, période à laquelle l'augmentation des taux d'inflation auxquels nous avons depuis été confrontés ne pouvait être détectée et anticipée.

Malgré la gestion précautionneuse des dépenses de l'association, cette augmentation générale des coûts induit un dépassement de certains postes à la date de clôture indiquée ci-dessus.

L'équilibre budgétaire de cet exercice 2022-2023 sera cependant respecté à la date de clôture mais il faut le souligner, uniquement grâce à la perception de recettes non budgétées, à savoir la redevance sur les constructions nouvelles pour un montant de 110 513 € et un résultat exceptionnel de 10 118 € (correspondant au recouvrement de créances datant de 2019 et 2020) qui permettront de couvrir les dépassements réalisés.

Pour rappel, le résultat prévisionnel de cet exercice 2022-2023 était envisagé à - 13 450 € et la projection de clôture est de 56 262 € (sauf imprévu induisant de grosses dépenses avant fin septembre).

Les options retenues pour construire ce nouveau budget 2023-2024 ont été de :

- Prendre en compte l'augmentation générale des coûts et de réévaluer plusieurs lignes de dépenses (dont les frais de personnel) sur le budget de fonctionnement.
- Permettre la réalisation d'investissements indispensables à l'accomplissement des diverses missions endossées par l'association.
- Au niveau des recettes, poursuivre un schéma identique à l'année dernière, sans compter sur l'intégration d'hypothétiques produits générés par la facturation de redevances sur les constructions nouvelles.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

I. Electricité: 18 000 € // Carburant: 10 000 €

L'augmentation des coûts de l'énergie exige un réajustement de ces postes.

2. Logement personnel: 120 000 €

Il est nécessaire de réévaluer et de prendre en compte la difficulté croissante qui concerne le logement du personnel et des loyers en progression constante.

3. Maintenance et supervision du réseau (Internet et TV) : 160 000 €



L'organisation mise en place en janvier 2020 est reconduite et conserve pour finalité :

- ✓ De proposer des délais de rétablissement réduits aux utilisateurs en cas d'incident.
- ✓ De pouvoir déclarer tout incident auprès d'un support téléphonique (Du lundi au vendredi en saison de 9h00 à 20h00 + astreinte répondeur le week-end et de 9h00 à 18h00 en intersaison) et de pouvoir bénéficier le cas échéant de l'intervention d'un technicien sur site pouvant répondre aux problématiques privatives :
 - ✓ Permanence sur site en saison estivale (lundi au mercredi) et accrue en période hivernale (lundi au vendredi).
 - ✓ Présence hors saison I jour/semaine pour répondre aux problématiques privatives.

Coût global du fonctionnement du service TV / Internet pour l'exercice 2023 / 2024		
Contrat de maintenance, supervision et assistance GIE SUMNET	160 000 €	
Achat de bande passante (minimum 3,2 gigas)	72 000 €	
Travaux réseau	0€	
TOTAL	232 000 €	

Quote-part service TV /Internet / m²			
2023/2024	0,87	Status quo maintenance / bande passante en cours de négociation	
2022/2023	0,87	Status quo maintenance	
2021/2022	0,87	Status quo maintenance	
2020/2021	0,87	Status quo maintenance	
2019/2020	0,87	Augmentation bande passante	
2018/2019	0,69	Baisse coût bande passante	
2017/2018	0,74	Activation service présence sur site	
2016/2017	0,47		

	Volume global bande passante	Débit alloué aux utilisateurs	
		Fibre optique	Câble coaxial
2023/2024	En cours de négociation		
2022/2023	3,2 gigas	100 mégas symétriques	
2021/2022	3,2 gigas		8 Mbps download
2020/2021	1,6 gigas		0,75 Mbps upload
2019/2020	1,6 gigas		
2018/2019	1,6 gigas		
2017/2018	1,3 gigas		6 Mbps download 0,512 Mbps upload
2016/2017	1 giga	40 mégas symétriques	4 Mbps download 0,256 Mbps upload

4. Assurances: 21 000 €

Ce poste n'a pas été augmenté depuis plusieurs exercices et il est indispensable de le conformer à la réalité.

5. Honoraires de comptabilité : 23 000 €

La rémunération de la mission d'expertise-comptable n'a pas été réévaluée depuis plusieurs années. La part de la mission sociale explique plus particulièrement cette augmentation : l'établissement des entrées-sorties du personnel pour les employés « extras » est désormais mensuelle et non plus saisonnière pour des raisons règlementaires et l'ALDA emploie énormément d'employés extras non pérennes au cours de la saison hivernale.



6. Honoraires juridiques : 75 000 €

La somme de 75 000 € est portée au budget pour anticiper les éventuels frais de conseils induits par la poursuite des procédures consultations diverses en cours ou à venir.

7. Frais d'assemblées : 10 000 €

Les convocations et procès-verbaux sont adressés aux membres par un service de routage et non plus par le secrétariat comme il en avait été d'usage : cette option permet de pouvoir attester de la date d'expédition des plis et de l'identité des membres à qui les documentations sont adressées en cas de réclamation : ces données sont traçables puisque déclarées auprès du service de routage bien que les convocations ne soient pas expédiées en LRAR.

8. Charges de personnel

L'ancienneté de certains personnels et une indexation des salaires dans leur globalité de 6 % afin de prendre en compte les augmentations récurrentes du SMIC et du coût de la vie pour les autres salariés.

Le poste salaires et charges sociales est fixé à 687 700 € (versus 654 400 € réalisés pour l'exercice 2022/2023).

BUDGET D'INVESTISSEMENT

I. ACCUEIL

I. Renouvellement motoneige: 26 000 €

Cette acquisition est destinée à remplacer l'une des deux motoneiges de l'association acquise en novembre 2016. Les motoneiges sont essentiellement utilisées dans la cadre de la collecte et du réassort des luges à bagages.

2. Renouvellement de 8 postes radio et acquisition de batteries de rechange : 5 000 €

L'ALDA utilise au quotidien ce moyen de communisation dans la conduite de ses diverses missions attachées à la gestion de l'accueil station :

- Coordination des transports (liaison avec les cochers et chenillettes).
- Gestion de la route et stationnement des visiteurs en période saturation des parkings.
- Gestion des départs le samedi matin au pied des résidences...

Le renouvellement de 8 postes est nécessaire. Pour rappel, la dernière acquisition de postes radio remonte à 2019 et le remplacement de 15 appareils avait été réalisé (sur un parc d'une trentaine d'appareils).

3. Luges à bagages : Acquisition de 160 unités : 18 300 €

Un parc de 400 luges avait été financé par l'ALDA en 2011 pour remplacer la solution de l'époque (luges vertes). Un investissement d'un montant de 240 000 € avait alors été validé par l'association, soit un coût unitaire de 600 €. I0 ans plus tard, quelques 150 luges sont encore opérationnelles et une solution pour compléter ou renouveler ce parc doit être mise en œuvre pour répondre à la demande de nos vacanciers.

La solution retenue consiste en une luge de chasse aux dimensions sensiblement similaires à celles de la « luge verte » utilisée pendant des années. De premiers essais ont été réalisés en avril 2023 et se sont avérés très concluants. L'objectif est de mettre à l'épreuve cette nouvelle luge pendant un hiver avant de suspendre définitivement l'utilisation du modèle actuel pour l'hiver 2023-2024 (et de ne le conserver que pour la saison estivale dans un premier temps).

L'avantage de ce nouvel outil est de proposer aux utilisateurs une solution pratique, légère et à un coût beaucoup plus modeste soit 114 € pièce.

Côté maintenance, tous les éléments mécaniques ont été supprimés (nous savons par expérience que la forte usure due aux frottements et les utilisations inappropriées induisent une maintenance coûteuse tant en pièces de



remplacement qu'en personnel). Le système de traction est assuré par un simple cordage, facile et peu coûteux à remplacer.

Les tests ont été réalisés avec le modèle ci-dessous. Nous envisageons, le fournisseur ayant été consulté, de proposer un modèle de couleur gris ardoise avec cordages et élastiques noirs, ces coloris étant plus esthétique.









Une corde rigide permettant la traction et l'utilisation à deux personnes est très commode (60 kg embarqués le jour du test). Des élastiques permettent de solidariser aisément skis et snowboards afin de faciliter son trajet.

4. Signalétique accueil : 3 000 €

Cette enveloppe sera utilisée pour renouveler/conforter des panneaux de signalétique dédiés à l'orientation des véhicules sur la raquette d'accueil ainsi que la numérotation des portes d'embarquement des quais qui avait été entreprise à titre de test avec des supports plastifiés.

II. <u>ESPACES VERTS</u>

I - Renouvellement tondo-broyeur: 5 000 €

Cet appareil permet notamment de procéder à la première fauche des herbes hautes au mois de juin. Le matériel actuel date de 1990 et doit d'être remplacé.



RECETTES

Les ajustements des postes de dépenses de fonctionnement et les divers investissements envisagés déclinés ci-dessus conduisent à réajuster la cotisation moyennant une hausse de 7,8 % afin de conduire de ce budget 2023-2024 tout en maintenant une gestion rigoureuse.

La cotisation est ainsi fixée à 5,50 €/m².

Rappel de l'évolution de la cotisation ALDA depuis 2012 :

2012-2013: 4,20 2013-2014: 4,20 2014-2015: 4,20 2015-2016: 4,20 2016-2017: 4,20 2017-2018: 4,20 2018-2019: 4,20 2019-2020: 4,30 2020-2021: 4,30 2021-2022: 4,60* 2022-2023: 5,10

I. ASSIETTE DES COTISATIONS REAJUSTEE A 267 456,39 m².

Phénomène récurent, l'assiette des cotisations de fonctionnement de l'association doit être ajustée pour ce nouvel exercice comptable. La mise en œuvre de certains projets d'extension/modification de l'existant ou de nouvelles constructions expliquent cet ajustement.

Les éléments recensés par nos services induisent un réajustement à 267 456,39 m². Pour rappel, la base de l'exercice 2022/2023 portait sur une assiette de 265 923,49 m².

L'application d'une cotisation de 5,50 €/m² va générer une recette de : I 47 I 0 I 0 €

II. RECETTES COMPLEMENTAIRES:

I. Redevance m²: Néant

Comme cela avait été retenu pour la conduite de l'exercice 2022-2023, l'option de ne pas spéculer sur l'éventuelle facturation de cette redevance sur les constructions nouvelles est maintenue.

Il est en effet apparu sur les exercices précédents que l'intégration des recettes prévisionnelles aléatoires au budget n'était pas cohérente sachant que les programmes peuvent être, modifiés, abandonnés ou reportés, ayant pour conséquence de fausser le résultat prévisionnel de l'exercice comptable (la facture n'étant émise qu'au commencement des travaux).

Le fait de ne pas intégrer ces redevances au budget prévisionnel permet, en cas d'imprévu et comme expliqué dans l'introduction de cette notice, de bénéficier le cas échéant de quelques recettes complémentaires. Vous noterez cependant que les programmes identifiés à ce jour ne laissent pas escompter de recette substantielle sur cette ligne au titre de l'exercice 2023-2024.

2. Produits divers: 10 000 €

Un produit estimatif de 10 000 € est conservé pour le budget 2023/2024 (essentiellement généré par l'exploitation de la bagagerie de l'accueil station et la distribution automatique de boissons chaudes) : le complément de recettes de cet exercice 2022/2023 s'explique par la perception de remboursements de sinistres et par une prestation de bagagerie

^{*} Le projet de budget 2021-2022 qui avait été présenté au Syndicat ALDA du 5 juillet 2021 proposait de faire évoluer la cotisation ALDA à 4,80 €/m² tout en sachant que l'équilibre budgétaire de l'association nécessiterait une cotisation fixée à 5,11 €/m².



complémentaire contractualisée avec un tour opérateur : ces recettes ne sont donc pas garanties pour l'exercice prochain.

3. Location de fibre noire : 3 600 €

Cette facturation correspond à la location de liens de fibre optique noire à un opérateur extérieur utilisant l'infrastructure fibre optique horizontale de l'ALDA pour desservir 3 de ses clients à Avoriaz. Le loyer de chaque desserte est de l 200 € par an. Recette prévue : 3 600 €

4. Commune (refacturation espaces verts): 27 000 €

Le devis proposé par l'ALDA à la municipalité a été accepté, ce qui amène l'association à poursuivre l'entretien des espaces verts communaux pour l'été 2023. Ce devis est de 33 593 € et il ne s'agit pas d'un forfait : L'ALDA facture sa prestation en fonction des interventions réalisées et nous savons que les factures de ces dernières années ont systématiquement été inférieures au montant budgété (en général pour raisons climatiques qui générent moins de tontes que programmées).

5. CCHC / Refacturation électricité passage public SNOW + local : I 100 €

L'ALDA refacture à la CCHC la consommation électrique de la coursive publique ainsi que le loyer d'un local technique.

6. Participation accueil: 48 700 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :

- SERMA : 20 000 € (sachant que l'ALDA verse également 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- Hébergeurs : I I € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 24 200 €.
- Un complément de recette de 4 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (3 entités connues).

III. TOTAL DES RECETTES.

Cotisations ALDA/m² sur base 5,50 €/m²	47 0 0€
Redevance sur les constructions nouvelles	0 €
Produits divers	10 000 €
Location fibre noire	3 600 €
Produits financiers	200 €
Commune (refacturation entretien espaces verts)	27 000 €
CCHC (refacturation électricité passage public snow + local)	1 100 €
Participations accueil	
I. SERMA	20 000 €
II. Hébergeurs	24 200 €
III. Location desks accueil	4 500 €
TOTAL	I 561 720 €



BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

TOTAL DES RECETTES I 561 720 €

TOTAL DES DEPENSES I 589 000 €

RESULTAT PREVISIONNEL - 27 280 €

La proposition soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire ALDA du 25 juillet 2023 est de voter un budget déficitaire de 27 280 € basé sur une cotisation de 5,50 €/m².

Ce résultat déficitaire intègre une quote-part d'amortissements prévisionnels de 140 000 €.

68 749 € de ce poste amortissements correspondent au déploiement de notre réseau horizontal fibre optique (différents segments dans la station et le matériel nécessaire en tête de réseau) en rappelant que le financement de cette infrastructure est supporté grâce à l'appel de fonds pour travaux validé par l'AGO ALDA du 10 août 2018 : Appel de 283 000 € complété par l'utilisation de la redevance sur les constructions nouvelles du bâtiment Crozats C0 pour 245 000 €).

✓ Bilan du déploiement réseau fibre horizontal ALDA :

	Dépense	Tête de réseau	Fibrage	Quote-part
	annuelle	GPON	horizontal	amortissement
Déploiement à fin 2017/2018	64 272 €	-	64 272 €	910€
Déploiement à fin 2018/2019	160 557 €	68 887 €	91 670 €	16 492 €
Déploiement à fin 2019/2020	83 903 €	46 631 €	37 272 €	39 626 €
Déploiement à fin 2020/2021	53 903 €	46 631 €	7 272 €	51 747 €
Déploiement à fin 2021/2022	43 942 €	43 942 €	-	52 958 €
Déploiement à fin 2022/2023	0 €	-	-	59 000 €
Projection à fin 2024	0 €	-	-	50 000 €
TOTAL	406 557 €			
Pour un déploiement global de 528 000 € (Résolution AGO ALDA du 10 août 2018)				

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

CAF 2022/2023 budgétée	127 550 €
CAF 2023/2022 estimée à fin sept	194 262 €
Investissements réalisés*	72 504 €
*dont les investissements fibre	0€

CAF 2023/2024	112 720 €
Investissements prévus*	57 300 €
*dont les investissements fibre	0 €



CLOTURE 2022-2023

Certains postes de dépenses n'ont pas pu être respectés et ont fait l'objet d'un dépassement dans la conduite de cet exercice 2022/2023. En voici les explications pour les dépassements les plus notables :

POSTE	BUDGET 2022-2023	Fin sept.2023	Explication
Electricité	11 000 €	16 000 €	Explosion des coûts de l'énergie
Fournitures	7 500 €	9 000 €	Refacturation de I 000 € pour achat de fournitures pour un appartement loué par l'association
Logement	105 000 €	119 000 €	Difficultés à trouver des locations + 1 appartement en plus pour les extras (non budgété)
Entretien matériel	10 000 €	15 000 €	4 000 € couverts par un remboursement d'assurance et grosse panne sur une motoneige
Assurances	18 000 €	21 000 €	Budget non actualisé depuis plusieurs exercices
Honoraires comptable	19 000 €	22 511 €	Ce poste n'a pas été réévalué depuis plusieurs années et la mission sociale explique notamment cette augmentation (l'établissement des entrées-sorties est désormais mensuelle et non plus saisonnière pour des raisons règlementaires : l'ALDA emploie énormément d'employés extras non pérennes au cours de la saison hivernale).
Juridique	25 000 €	70 000 €	Recours à des avocats spécialisés dans le cadre des procédures intentées à l'encontre de l'ALDA. Ce dépassement avait été validé par le Syndicat du 22/08/22 et l'AGO ALDA du 20/12/22.

Résultat de l'exercice 2022 - 2023 budgété : - 13 450 €

Résultat prévisionnel de l'exercice 2022 - 2023 : 56 262 €*

* Ne tient pas compte des imprévus.